



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse
Bilan du plan
France Relance en
Nouvelle-Aquitaine

16 septembre 2021



1

Introduction

p.4

2

**Écologie :
pour une relance verte et
durable en Nouvelle-Aquitaine**

p.6

3

**Compétitivité :
pour un soutien aux entreprises
et aux salariés de la région**

p.9

4

**Cohésion :
pour une relance qui se veut
avant tout sociale et territoriale**

p.12

5

L'accord régional de relance

p.14

6

**Le suivi du déploiement
du plan France Relance**

p.16

7

**Zoom sur le bilan France
Relance en Gironde**

p.17

1 – INTRODUCTION

Voulu par le Président de la République et lancé le 3 septembre 2020, **le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros, doit permettre de bâtir la France de 2030**. Il comprend des mesures concrètes à destination de tous les Français, tous les travailleurs, tous les chefs d'entreprises et tous les territoires. Avec une priorité absolue : le soutien de l'emploi, en particulier des jeunes.

Les trois volets principaux du plan France Relance

› LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (30 MILLIARDS D'EUROS)

Objectif : devenir la première grande économie décarbonée européenne en 2050. Il s'agit d'adopter une croissance durable et juste, en investissant dans quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et les énergies bas-carbone.

› LA COMPÉTITIVITÉ (34 MILLIARDS D'EUROS)

Objectif : renforcer la compétitivité de nos entreprises, garantir notre souveraineté économique et notre indépendance technologique, soutenir l'innovation, accélérer la transition écologique et numérique des entreprises, et relocaliser les appareils de production en France.

› LA COHÉSION (36 MILLIARDS D'EUROS)

Objectif : France Relance est un plan de cohésion sociale et territoriale, qui bénéficie à tous les Français. Il est vecteur de solidarité entre générations, entre territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

→ **Une méthode** : le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs publics dans les territoires. Le plan repose notamment sur des contractualisations avec les collectivités locales pour accélérer la relance dans tous les territoires.

→ **Un impératif** : le suivi des résultats, par la création de comités de suivi au niveau national et local, pour garantir la mise en œuvre concrète et rapide des mesures du plan. La relance génère un élan dont chacun, à son échelle, doit pouvoir se saisir.

Le plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, le plan France Relance c'est déjà **2,75 milliards d'euros**¹

- 770 millions d'euros pour le volet transition écologique ;
- 924 millions d'euros pour le volet compétitivité ;
- un peu plus d'1 milliard d'euros pour le volet cohésion.

➔ **Ce n'est qu'un point d'étape, un an après son annonce, le plan France Relance continue chaque jour à se déployer en Nouvelle-Aquitaine.**

Sans vocation à l'exhaustivité, retrouvez les principaux chiffres clefs.

2 – ÉCOLOGIE

Pour une relance verte et durable



Le plan France Relance accompagne les investissements en Nouvelle-Aquitaine contribuant à forger une croissance durable et juste.

La rénovation énergétique

› RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS AVEC MAPRIMERENOV

- 126 millions d'euros d'aides MaPrimeRenov
- 462 millions d'euros : montant total des travaux associés
- 44 335 ménages néo-aquitains bénéficiaires

› RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

→ Bâtiments publics de l'État : 309 projets ont été retenus pour un montant total de près de 218 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine : préfectures, commissariats, gendarmeries, centres des finances publiques, bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche...

Ex : la rénovation énergétique de bâtiments universitaires sur le Campus de Brive pour 2,1 millions d'euros.

Ex : les travaux énergétique de la sous-préfecture de Parthenay (Deux-Sèvres) pour 200 400€.

Ex : le remplacement de la chaufferie de la Gendarmerie de Saint Astier (Dordogne) pour 250 000€.

→ Bâtiments des collectivités locales : 752 projets ont été retenus pour un montant total de près de 92,5 millions d'euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL/DSID rénovation énergétique).

Ex : la rénovation thermique du collège Joseph Chaumié d'Agen (Lot-et-Garonne) soutenue à hauteur de 516 000€.

Ex : la réhabilitation énergétique du Castel d'Andorte - Le Bouscat (Gironde) à hauteur de 1,2 millions d'euros.

→ L'Agence nationale du sport a soutenu également pour 2 millions d'euros des projets de rénovation énergétique d'équipements sportifs portés par les collectivités.

Ex : la rénovation énergétique du Gymnase de Nantiat (Haute-Vienne) pour un montant de 500 000€.

La mobilité verte

› LE VERDISSEMENT DES AUTOMOBILES

Le bonus écologique pour l'achat d'un véhicule électrique et la prime à la conversion ont pour objectif d'aider au remplacement de véhicules polluants.

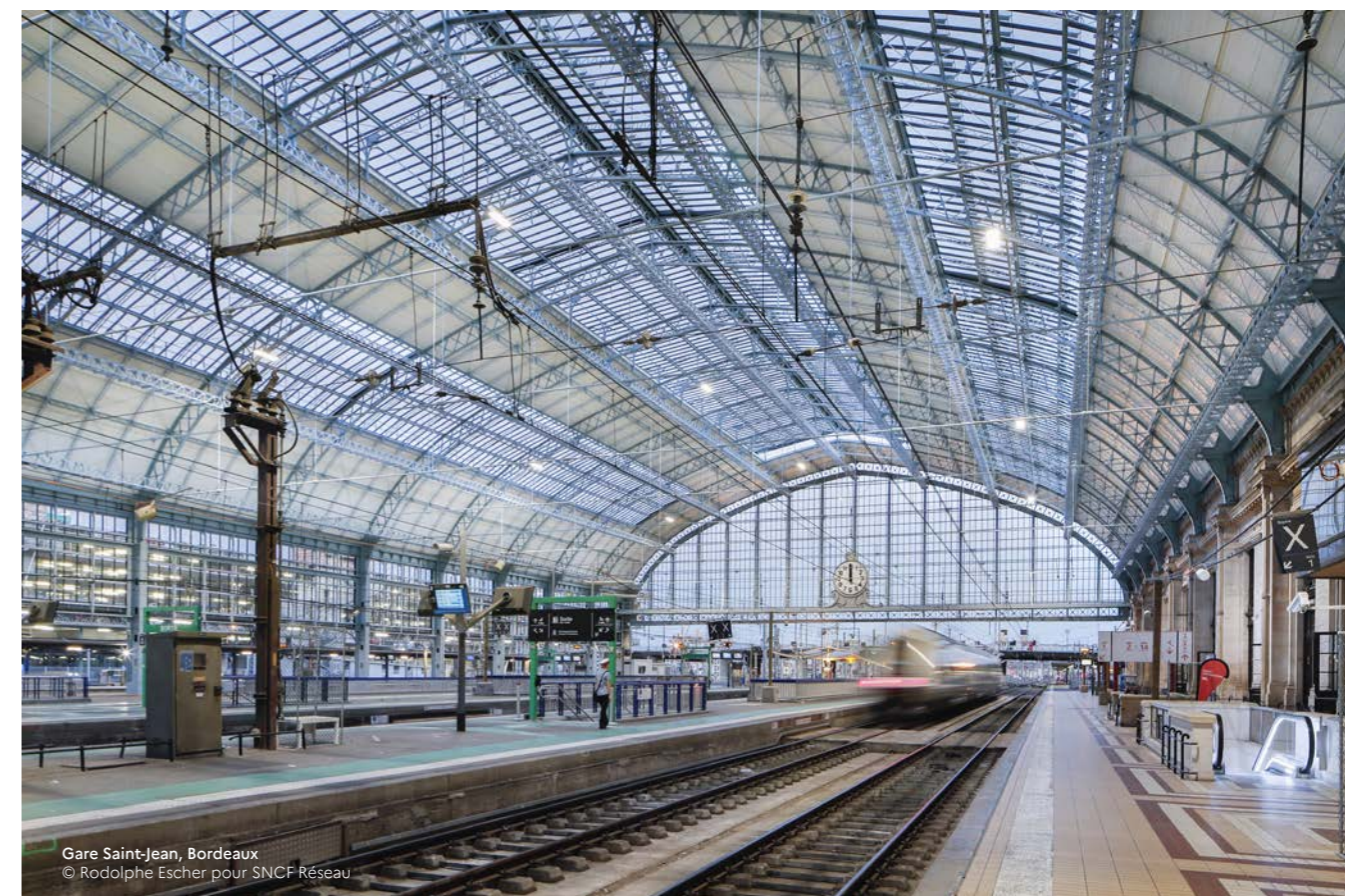
À ce stade, 42 915 dossiers ont été soutenus pour un montant de 26,6 millions d'euros.

› LE DÉVELOPPEMENT DU FERROVIAIRE

72,9 millions d'euros de crédits du plan France Relance sont prévus pour rénover et moderniser le réseau ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine.

Ex : les travaux de régénération de la ligne Angoulême-Beillant (Charente, Charente-Maritime) pour un montant de 11,6 millions d'euros.

Ex : les travaux d'accessibilité de la gare de Bordeaux (Gironde) pour un montant 4,7 millions d'euros.



La reconquête des friches

La reconquête des friches répond aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Montant de l'aide du plan France Relance : 52,5 millions d'euros

Ex : la réhabilitation du 15 rue Pluvial à Niort (Deux-Sèvres) pour une aide de 150 000 euros.

Ex : la transformation de la friche du Parc de la Mine en un écoquartier à Lavaveix-les-Mines (Creuse) pour une aide de 530 000 euros.

Ex : la restructuration de l'Îlot 45, du quai Chaho à Bayonne (Pyrennées-Atlantiques) pour une aide de 175 000 euros.

L'économie verte et circulaire

- › **Plan de soutien en faveur de l'aéronautique et l'automobile (porté par BPI France) : 28 millions d'euros**
Ex : la société ELIXIR AIRCRAFT à La Rochelle (Charente-Maritime) pour l'internalisation de la production de pièces carbone à forte valeur ajoutée, destinées à la production d'avions légers que l'entreprise conçoit et assemble.
- › **Décarbonation de l'industrie (porté par l'ADEME) : 6,6 millions d'euros**
Ex : la société GASCOGNE PAPIER à Mimizan (Landes) pour la réduction de la consommation d'énergie de son process industriel.
- › **Modernisation des centres de tri (porté par l'ADEME) : 4,6 millions d'euros**
Ex : la construction d'un centre de tri d'emballages ménagers à Saint-Denis-de-Pile (Gironde) pour **4,4 millions d'euros**.
- › **Valorisation des biodéchets (porté par l'ADEME) : 2,9 millions d'euros**
Ex : la collecte sélective et la gestion de proximité portées par l'agglomération de Pau (Pyrénées-Atlantiques) pour **1 million d'euros**.

La transition agricole et les forêts

66 millions d'euros sont mobilisés par France Relance en Nouvelle-Aquitaine pour la transition agricole par le biais notamment de France Agrimer, dont :

- **10,3 millions d'euros** pour la modernisation des abattoirs ;
Ex : Abattoir d'Ussel (Corrèze) pour une aide d'**1,5 millions d'euros**.
Ex : Abattoir de Thouars (Deux-Sèvres) pour une aide d'**1,2 millions d'euros**.
Ex : Abattoir de Thiviers (Dordogne) pour une aide de **2 millions d'euros**.
- **27,5 millions d'euros** d'aides pour l'achat de matériels agricoles économes en intrants ;
- **10,14 millions d'euros** d'aides pour accompagner la filière forestière dans le contexte du changement climatique .

La préservation de la ressource eau

Les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne ont mobilisé **36,7 millions d'euros** pour des projets de modernisation des réseaux ou encore de restauration écologique.



Pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en Nouvelle-Aquitaine et créer des emplois, le plan France Relance intègre et prépare les transformations qui rendront notre économie plus compétitive.

La baisse des impôts de production

Elle se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- la réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- la réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable ;
- l'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée.

Environ **56 000 entreprises** ont bénéficié d'une baisse des impôts de production en Nouvelle-Aquitaine, équivalant à **690 millions d'euros**.

Le soutien à l'industrie

- **Le soutien à « l'industrie du futur » : 59,1 millions d'euros**
Ex : la société VERMANDE à Clairac (Lot-et-Garonne) pour une nouvelle chaîne robotisée de stockage, l'acheminement, la découpe et le pliage de tôle.
- **Le soutien à l'investissement industriel** dans les territoires avec le concours financier du conseil régional : **50,1 millions d'euros dont 7,9 millions d'euros du conseil régional**
Ex : la société ATELIERS PINTON à Felletin (Creuse) pour un nouveau bâtiment moderne et de nouvelles machines performantes pour optimiser les flux et les process de fabrication et pour doubler la capacité de production.
Ex : La société STRATOBOIS à Egletons (Corrèze) pour l'achat de nouveaux matériels permettant la réduction de son empreinte environnementale.
- **Le soutien aux secteurs critiques** (porté par BPI France) : **41,4 millions d'euros**
Ex : la société ORANO MINING à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne) pour la construction d'une usine de recyclage des batteries des véhicules électriques, permettant de recycler, dès 2025, 90 000 tonnes de batteries par an.

→ **Le soutien à la recherche et développement : 1 million d'euros**

Ex : la société SAFRAN HELICOPTER (Gironde) pour la mise en place d'une filière sur la mobilité aérienne décarbonée en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie.

→ **L'accompagnement à la numérisation des TPE et PME : 10 168 chèques « France Numérique »** délivrés en Nouvelle-Aquitaine, soit une aide de **5 millions d'euros**.

Le soutien à la culture

Le plan France Relance en faveur de la culture a pour objectifs une relance par et pour le patrimoine, la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique, et le soutien de l'emploi.

Quelques chiffres clés :

→ **29,6 millions d'euros** alloués pour le patrimoine (dont 9 millions d'euros pour les cathédrales de Bordeaux, Bayonne, Limoges et La Rochelle), la **rénovation énergétique** des équipements culturels et des établissements d'enseignement supérieur de la culture.

→ **1,4 millions d'euros** du centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) destinés à accompagner le cinéma et l'audiovisuel

→ **2,1 millions d'euros** du centre national de la musique (CNM) pour accompagner la filière musicale



Cathédrale Saint-André de Bordeaux – Gironde
© Manuela BAZZALI – DRAC Nouvelle-aquitaine

- **Cathédrale Saint-André à Bordeaux (Gironde)**
Restauration de la couverture et de la façade sud de la nef (2,9 M€)
- **Église Saint-Paul à Turenne (Corrèze)**
Restauration de l'église (1,3 M€)



Église Saint-Paul – Corrèze
© DRAC Nouvelle-aquitaine

Le soutien à l'exportation

450 entreprises ont bénéficié d'un « **chèque export** » en Nouvelle-Aquitaine et 22 d'un « **chèque relance volontariat international en entreprises** ».

Objectif : Le **Chèque Relance Export** prend en charge 50 %, dans la limite d'un plafond, des dépenses éligibles (hors taxes, avec un plancher de valeur de 500 euros) d'une prestation d'accompagnement à l'international, y compris digitalisée, pour les PME et ETI françaises. C'est un véritable coup de pouce pour des solutions allant de la préparation en France jusqu'à la prospection sur des marchés étrangers.



**LE V.I.E
POUR LA RELANCE
NOUVELLE AQUITAINE**



4 – COHÉSION

Pour une relance qui se veut avant tout sociale et territoriale



Pour éviter la hausse des inégalités en raison de l'impact économique de la crise, le plan France Relance est au service de la cohésion sociale, et de tous les territoires en Nouvelle-Aquitaine.

La cohésion sociale

→ L'emploi et l'accompagnement des jeunes

France Relance donne des perspectives aux jeunes de la région avec le plan « 1 jeune, 1 solution » :

- 46 221 primes à l'embauche, dont 1 175 au profit des jeunes résidents en "quartier prioritaire politique de la ville"
- 53 324 contrats d'apprentissage
- 4 999 aides aux contrats de professionnalisation

→ 104 544 jeunes en Nouvelle-Aquitaine sont ainsi directement accompagnés grâce au Plan de Relance.

→ Le Plan France Relance pour les jeunes c'est aussi :

- 1,9 millions d'euros pour le soutien des cordées de la réussite
- 1,6 millions d'euros en faveur de la revitalisation des internats d'excellence
- 1 million d'euros de garantie-prêts pour les étudiants (porté par BPI France)
- 8,6 millions d'euros pour l'accompagnement des missions locales



La lutte contre la pauvreté

4,9 millions d'euros sont consacrés par France Relance à la mise en place de réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique.

Ex : le développement de plateformes d'éco-mobilité inclusive en Nouvelle-Aquitaine par WIMOOV pour 200 000 euros.



La santé

28,4 millions d'euros sont consacrés par le plan France Relance à la création de places dans les formations d'infirmiers et d'aides-soignants.

La cohésion territoriale

À travers la dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle (85,4 millions d'euros) et la dotation régionale d'investissement (53,6 millions d'euros), le Plan de Relance soutient les projets des collectivités locales.

Ex : la valorisation du patrimoine Gallo-Romain de Périgueux (Dordogne) : 517 614 euros.

Ex : la création d'un nouveau lycée à Créon (Gironde) : 14 millions d'euros.

Ex : les travaux d'interconnexion de réseaux de chaleur à Limoges : 400 000 euros.

Le numérique

Réouverture du guichet France Très Haut débit pour 2 millions d'euros.

Numérisation des écoles élémentaires pour 7,7 millions d'euros.

Développement des classes virtuelles dans les lycées pour 3 millions d'euros.

Les routes

44,2 millions d'euros de crédits France Relance sont prévus pour moderniser le réseau routier national en Nouvelle-Aquitaine.

Ex : 13 millions d'euros consacrés à la sécurisation des carrefours RN10 dans la Vienne.

Ex : dotation complémentaire de 8,5 millions d'euros au titre de la Relance pour la rocade de Bordeaux.



5 – L'ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE

Le 22 avril 2021, la préfète de région et le président du Conseil régional, en présence de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ont signé l'accord régional de relance (ARR) et le contrat cadre du contrat de plan État-Région (CPER).

Ce sont au total **6,5 milliards d'euros** qui seront investis par l'État et le Conseil régional à court et moyen terme **pour répondre à la crise et permettre à la Nouvelle-Aquitaine de faire face aux défis de demain**. La signature de ces documents concrétise un important travail mené en concertation avec les acteurs du territoire. La convergence et la coordination de l'action publique permettent de mobiliser plus de financements et de répondre avec plus de force aux enjeux de la région.

Cette signature constitue une étape importante car elle marque un engagement coordonné de l'État et de la Région mais n'en constitue pas le point final.

En 2021, le travail de précision du CPER va se poursuivre. La signature du CPER 2021 - 2027 aura lieu d'ici la fin de l'année 2021. L'accord de relance a quant à lui vocation à être mis en œuvre dès à présent via les dispositifs de l'État et du Conseil régional.



En M€	ÉTAT			RÉGION			TOTAUX		
	ARR	CPER	Crédits valorisés	ARR	CPER	Crédits valorisés	ARR	CPER	ARR + CPER
0 – Infrastructures - Transports - Mobilité	939,878			697,245			1 637,123		
1 – Enseignement supérieur, recherche et innovation	24,754	110,308	242,837	68,400	247,014	87,286	93,154	357,322	450,476
2 – Transition écologique et énergétique	39,185	391,142	0	89,305	420,154	100,096	128,490	811,296	939,786
3 – Soutien à l'appareil productif et aux filières	26,841	7,700	17,892	241,200	56,792	0	268,041	64,492	332,533
4 – Cohésion sociale et territoriale	464,228	359,165	728,904	213,410	329,677	655,791	677,638	688,842	1 366,480
TOTAL	1 494,886	868,315	989,633	1 309,560	1 053,637	843,173	2 804,446	1 921,952	4 726,398
TOTAL CPER + ARR	2 363,201			2 363,197			4 726,398		
TOTAL CPER + ARR + Crédits valorisés	3 352,834			3 206,370			6 559,204		

Au-delà des **2,75 milliards d'euros** de la Relance, l'État poursuit ses investissements massifs afin de permettre à la Nouvelle-Aquitaine d'affronter les défis de demain.

→ L'État en Nouvelle-Aquitaine, c'est **26,3 milliards d'euros en 2020** :

- investissement, fonctionnement, interventions : **7,6 milliards d'euros**
- salaires et pensions : **13 milliards d'euros**
- dotations aux collectivités territoriales : **5,7 milliards d'euros**

→ A titre d'illustration, le Ségur de la santé représente pour la Nouvelle-Aquitaine **1,183 milliards d'euros** (environ un tiers émane du Plan de Relance) dont :

- **366 millions d'euros** pour l'assainissement financier des établissements
- **684 millions d'euros** de relance des investissements
- **44 millions d'euros** d'investissements du quotidien

→ La Banque des territoires accompagne cette dynamique en tant que partenaire de l'État. Ses engagements financiers à fin juin 2021 s'établissent à **549 millions d'euros** :

- Soutien à l'habitat (logement social) : **155,6 millions d'euros**
- Soutien au secteur de la santé et du Médicosocial : **85 millions d'euros**
- Soutien à la transition écologique et énergétique des territoires : **241,9 millions d'euros**
- Soutien à la redynamisation des commerces : **13,9 millions d'euros**
- Soutien à la réindustrialisation : **0,9 millions d'euros**
- Soutien à la restructuration du secteur du Tourisme : **47,2 millions d'euros**
- Soutien à l'extension de la couverture THD : **4,5 millions d'euros**

6 – LE SUIVI DU DÉPLOIEMENT DU PLAN FRANCE RELANCE



Plusieurs outils permettent de suivre le déploiement de France Relance en Nouvelle-Aquitaine :

→ **Le tableau de bord mensuel** à retrouver sur www.planderelance.gouv.fr

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Il s'accompagne de cartographies permettant d'observer pour cette quinzaine d'indicateurs, le déploiement du plan à l'échelle de chaque département.

→ **Des informations plus détaillées sur les mesures de France Relance** sont à retrouver sur la page « France Relance » du site de la préfecture :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Grands-dossiers/Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine>

→ **Les outils cartographiques recensés sur :**

<https://www.planderelance.gouv.fr/cartographies>

→ **Les portraits de la relance**

Partout en France, des entreprises, collectivités, particuliers ont déjà bénéficié du plan France Relance. Avec eux, le plan France Relance prépare la France de demain. France Relance, ce sont donc ses principaux acteurs qui en parlent le mieux.

Les portraits de la relance illustrent l'ancrage territorial du plan et les bénéfices générés localement : créations d'emploi, développement économique, amélioration de l'empreinte écologique...

A fin juin 2021, près de 300 portraits de la relance sont répertoriés, représentant tous les départements et les trois axes de France Relance. Retrouvez-les sur : Les bénéficiaires la relance (<https://www.gouvernement.fr/portraits-de-la-relance>).

7 – ZOOM SUR LE BILAN FRANCE RELANCE EN GIRONDE

Écologie

France Relance accompagne les girondins dans le verdissement de leur véhicule automobile, avec **1 122 primes à la conversion et 6 110 bonus écologiques accordés**.

Au 31 juillet 2021, **5866 particuliers se sont saisis de MaPrimeRénov'** en Gironde, pour réaliser **74 millions d'euros de travaux** afin de réduire l'empreinte carbone de leur logement.

Par ailleurs, **127 millions d'euros** sont mobilisés en Gironde pour la rénovation de **98 bâtiments de l'État**, pour un meilleur confort des agents et des usagers, par exemple :

- Le centre de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine de Poitiers
- La gendarmerie de Targon
- La sous-préfecture de Lesparre-Médoc

Au 31 août, **53 bâtiments de l'État** ont vu leur marché de rénovation notifié.

Compétitivité

France relance apporte son soutien à l'industrie girondine : **30 entreprises du département** ont bénéficié de **19,1 millions d'euros d'aides de l'État** pour réaliser **85,7 millions d'euros d'investissement** :

- L'entreprise Stelia Aerospace Composites, implantée à Lacanau, a bénéficié du fonds pour la modernisation de l'industrie aéronautique, en soutien à ses activités de conception et de fabrication de matériaux composites à haute performance.
- L'entreprise Cacolac, implantée à Léognan, a bénéficié du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires, en soutien à son projet de création d'un outil innovant de remplissage de canettes aluminium multi formats, répondant à la forte demande de la filière vitivinicole.
- L'entreprise Merck biodevelopment à Martillac a bénéficié du fonds pour la (re)localisation dans les secteurs critiques, pour ses activités de développement et de production de protéines thérapeutiques.

France Relance soutient par ailleurs la numérisation des TPE, avec l'attribution de **4058 accompagnements** en Gironde au 31 juillet 2021.

France Relance accompagne les entreprises à l'export : **199 entreprises girondines ont bénéficié des « chèques export » ou des « chèques VIE »** pour les encourager, malgré le contexte sanitaire, à continuer de prospecter à l'international.

Au 31 août, **18 961 entreprises girondines** ont par ailleurs bénéficié de la baisse des impôts de production, pour un montant estimé à **218,7 millions d'euros**.

Cohésion sociale

France Relance donne des perspectives aux jeunes girondins avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : **plus de 30 000 jeunes ont bénéficié du plan** dont :

- **13 332 primes à l'embauche** financées par France Relance ;
- **13 941 contrats d'apprentissage** aidés par France Relance ;
- **1 441 contrats de professionnalisation** bénéficiaires de l'aide exceptionnelle ;
- **404 jeunes en PEC** (Parcours emploi compétences) et **995 jeunes en CIE** (contrats initiative emploi).



CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine
Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 56 90 60 18 / pref-communication@gironde.gouv.fr

 [@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) |  [/PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)